



**Mandature 2020-2026**  
**Procès-Verbal de séance**  
**Conseil Municipal n°4/2024**  
**Du 10 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le dix juin à dix-huit heure trente le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers présents et représentés : 16

Quorum : 10

Date de convocation : 4 juin 2024

Date d'affichage de la convocation au siège : 4 juin 2024

**Etaient présents :** M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. COUSTILLAS, Mme QUIVIGER, M. LACOMBE, Mme JUKOWSKI, M. BESSEDE, Mme EGONNEAU, M. CHATEAU, M. DECOLY, M. GAVARD, Mme VERGNE LE ROY, M. LABORIE.

**Absents excusés :** Mme RAUTURIER (procuration à Mme PILET), M. GRENIER, M. BERGER (procuration à M. COUSTILLAS), Mme VINCENT, Mme DE GRAVE-DA COSTA (procuration à M. LACOMBE), Mme HUBAUT-LEMER,

Après avoir fait l'appel, le conseil nomme un secrétaire de séance.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2024**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2024.

Sans observation du conseil municipal le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **I – Délibérations**

- 1- Modification de temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs
- 2- Subvention ADAGIO 2024
- 3- Décision modificative n°1 – ouvertures de crédits – budget général
- 4- Réhabilitation du réseau assainissement – demande de subvention complémentaire

### **II – Informations**

- 1- Informations communautaires
- 2- Informations diverses

# I – Délibérations

## 1- Modification de temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs

Le conseil municipal,

**Vu** le code général de la fonction publique et notamment les articles L542-1 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

**Vu** les décrets n° 2016-604 et 2016-596 du 12 mai 2016 relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

**Vu** l'avis du comité social territorial placé auprès du Centre de Gestion en sa réunion du 22 mars 2024 ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

### DECIDE

- la suppression au tableau des effectifs de la collectivité d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à 24 heures 30 minutes hebdomadaires et son remplacement par un poste répondant à un besoin permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures hebdomadaires au motif de palier au manque d'heures suite à la demande de temps partiel à 60 % d'un agent
- la présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 et justifiera l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

TABEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE MENESPLET

EMPLOIS													EFFECTIFS				
EMPLOI/ POSTE	Date de création ou modification Référence délibération	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Total (1)		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L532-B du CGFP)		Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Grade de l'agent qui occupe le poste	En temps partiel (1)		Identité agent en fonction sur le poste (1)
		TC	TNC	En heures	En ETP	A	B	C		oui	non				Quotité	Temps en heures	
Secrétaire de mairie	16/09/2012	35						x	Rédacteur principal 1ère classe			1		Rédacteur pal 1ère classe			
Secrétaire	16/11/2007	35						*	Adjoint adm pal 1ère classe			1		Adjoint adm pal 1ère classe	60%	21%	
Secrétaire	10/06/2024	35						x	Adjoint adm pal 2ème classe			1		Adjoint adm pal 2ème classe			
<b>TOTALX</b>		<b>105</b>	<b>0</b>	<b>105</b>	<b>3,00</b>							<b>3</b>	<b>0</b>				

## 2- Subvention ADAGIO 2024

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'anniversaire des 150 ans de l'église, un concert aura lieu. Il sera organisé par l'association AGADIO dont le siège social est à MONTPON MENESTEROL.

Il propose, en ce sens, de leur verser une subvention de 500.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Maire à accorder une subvention à l'association AGADIO à hauteur de 500.00 €

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.

### **3- Décision modificative n° 1 – ouverture de crédits – Budget général**

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du don de Madame Christine GERVILLE-REACHE de parcelles de terrains estimées, par acte notarié, à la somme de 900.00 €, il convient d'entrer lesdites parcelle dans le patrimoine communal. Il est nécessaire, pour cela, d'ouvrir des crédits comme suit :

Sens	Compte	Montant
Investissement dépenses	2111 (041)	+ 900.00 €
Investissement recettes	10251 (041)	+ 900.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ces ouvertures de crédits. Il donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire en ce sens.

### **4- Réhabilitation du réseau assainissement – Demande complément de subvention**

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'un programme de travaux pour la réhabilitation du réseau d'assainissement a été lancé sur la commune de Ménesplet et qu'une subvention a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne qui a répondu favorablement par une décision attributive en date du 28 mars 2023

Dans le cadre du suivi du chantier, un passage caméra a mis en évidence l'intérêt de faire des travaux supplémentaires pour la réalisation d'un chemisage supplémentaire non prévu au départ ainsi que le renouvellement d'un tabouret en partie publique.

M. le Maire propose au conseil municipal de solliciter à nouveau l'agence de l'eau Adour Garonne afin d'obtenir un complément de subvention.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

Donne tout pouvoir à M. le Maire pour solliciter l'agence de l'eau Adour Garonne afin d'obtenir un complément de subvention pour ces travaux supplémentaires et imprévisibles.

## **II – Informations**

### **1- Informations communautaires**

Chaque compte-rendu des réunions de bureau de la communauté de communes, ne parvient pas toujours aux élus, le dernier reçu date du mois d'avril.

### **2- Informations diverses**

2-1 La fête annuelle de la Saint Jean prévue le week-end du 30 juin est annulée en raison des élections. Sera remplacée par un bal populaire avec grillades, feu d'artifice, le samedi 13 juillet.

2-2 Le petit journal « au fil des jours » sera distribué dans la semaine

Le secrétaire,  
Monique PILET



Le Maire,  
Jean-Claude CHAUSSADE



